

Tableau synthèse des principales rectifications orthographiques de 1990

Pascal Riverin et Suzanne-G. Chartrand,
Université Laval

En 1990, l'Académie française adoptait des rectifications de l'orthographe de plus de 5000 mots afin de supprimer des irrégularités et des anomalies dans le système orthographique du français¹.

Principales règles orthographiques	Exemples de mots rectifiés ²
1. Trait d'union et soudure	
1.1 Le trait d'union est remplacé par la soudure ³ :	
▪ dans tous les composés de <i>contr(e)-, entr(e)-, extra-, infra-, intra-, ultra-</i> ⁴ :	<i>contrappel, entrejambe, extrafort, infrason, intraveineuse, ultraviolet</i>
▪ dans les composés savants, en particulier ceux en <i>-o</i> ⁵ :	<i>agroalimentaire, autoévaluation, hydroélectricité, socioculturel</i>
▪ dans les composés de formation onomatopéique ou d'origine étrangère :	<i>baseball, blabla, cowboy, froufrou, tamtam, tictac, waterpolo</i>
▪ dans certains composés formés à l'origine d'un verbe et d'un nom :	<i>passetemps, porteclé, portemonnaie, tirebouchon</i>
▪ dans tous les composés formés d'un verbe et de <i>-tout</i> :	<i>brisetout, essuietout, fourretout, mangetout</i>
▪ dans les composés avec <i>mille-</i> et certains composés avec <i>basse-</i> et <i>haut(e)-</i> :	<i>bassecour, millepatte, hautparleur</i>
1.2 Tous les nombres sont reliés par des traits d'union :	<i>vingt-deux, soixante-huit, sept-millions-cinq-cent-quarante-mille-trois</i>
2. Pluriel des noms composés et des adjectifs	
2.1 Le singulier et le pluriel des noms composés avec trait d'union sont régularisés. C'est uniquement le deuxième élément qui porte la marque du pluriel, seulement lorsque le mot est au pluriel, lorsque le mot est formé:	
▪ d'une forme verbale et d'un nom :	<i>des cure-dents, un presse-fruit, des rince-bouches</i>
▪ d'une préposition et d'un nom :	<i>des après-midis, des hors-jeux</i>
2.2 Les noms et les adjectifs empruntés à d'autres langues suivent la règle générale du pluriel :	<i>des stimulus, des gentlemans, des matchs, des raviolis, des sandwiches, des symposiums, (des formats) standards</i>

¹ Selon l'Académie française et le Conseil supérieur de la langue française du Québec, aucune des deux graphies, ni l'ancienne, ni la nouvelle, ne peut être tenue comme fautive; le ministère de l'Éducation, des Loisirs et du Sport du Québec applique aussi cette recommandation dans la correction des épreuves nationales. Comme il arrive que deux graphies coexistent dans l'usage, les rectifications privilégient la plus conforme aux règles du français.

² On consultera avec avantage le Groupe québécois pour la modernisation de la norme du français (GQMNF) et on utilisera le correcteur informatique *Antidote* (Druides informatiques) si on désire rédiger en orthographe rectifiée.

³ Ces mots suivent la règle générale du singulier et du pluriel : *des millepattes, des hautparleurs*.

⁴ On maintient le trait d'union quand la soudure modifierait la prononciation : *extra-institutionnel*.

⁵ On maintient le trait d'union quand la soudure modifierait la prononciation : *bio-industrie*.

Principales règles orthographiques (suite)	Exemples de mots rectifiés
3. Accents et tréma	
3.1 Devant une syllabe graphique contenant un e muet, on écrit è et non é :	
▪ on suit le modèle d' <i>avènement</i> et de <i>règlement</i> ⁶ :	<i>évènement, pêcheresse, règlementer, sècheresse</i>
▪ les verbes du type <i>céder</i> s'écrivent au futur et au conditionnel avec un accent grave :	<i>(il) opèrera, (il) piègera, (il) possèderait</i>
3.2 L'accent circonflexe disparaît sur les lettres <i>i</i> et <i>u</i> ⁷ :	<i>aout, cout, flute, fraîcheur, ile, (il) parait, maitrise, (nous) entraînons, traitre</i>
3.3 Le tréma est déplacé sur la lettre <i>u</i> sonore dans les suites <i>-güe-</i> et <i>-güi-</i> :	<i>aigüe, ambigüe, ambigüité, contigüe, suraigüe</i>
3.4 Pour l'accentuation, les mots empruntés à d'autres langues suivent la règle des mots français :	<i>à capella, à priori, artéfact, diésel, imprésario, légato, sombréro</i>
4. Consonnes doubles	
4.1 Les formes conjuguées des verbes en <i>-eler</i> ou <i>-eter</i> s'écrivent avec un accent grave et une consonne simple devant une syllabe contenant un e muet. Les dérivés en <i>-ment</i> de ces verbes suivent la même règle ⁸ :	<i>(il) détèle, (il) étiquètera, (il) halète, nivèlement, renouvellement, ruissèlement</i>
4.2 Les mots en <i>-olle</i> ⁹ et les verbes en <i>-otter</i> ¹⁰ s'écrivent avec une consonne simple, de même que leurs dérivés :	<i>ballotage, cachoterie, corolaire, frisoter, frisotis, girole, greloter, grelotement</i>
5. Anomalies	
5.1 L'orthographe des mots de quelques familles de mots est régularisée :	<i>bonhommie (bonhomme*¹¹), charriot (charrue*), combattivité (battre*), déciller (cil*), imbécilité (imbécile*), innommé (nommé*), persiffler (siffler*)</i>
5.2 La finale des mots en <i>-illier</i> est remplacée par <i>-iller</i> lorsque le <i>i</i> qui suit les deux <i>l</i> ne s'entend pas ¹² :	<i>joailler, quincailler, marguiller, serpillère</i>
5.3 Quelques anomalies sont supprimées :	les participes passés <i>absout</i> et <i>dissout</i> , <i>assoir</i> , <i>exéma (examen*)</i> , <i>nénufar</i> , <i>ognon (pognon*)</i> , <i>relai (balai*)</i>

⁶ Exceptions : les préfixes *dé-*, *pré-* et *télé-*, les *é-* initiaux, et les mots *médecin* et *médecine*.

⁷ Sauf dans les cas suivants de confusion homophonique courante : *du/dû, jeune/jeûne, mur/mûr* et *sur/sûr*, dans les formes de *croitre* qui se confondraient avec celles de *croire* (*crû/cru, croîs/crois*) et dans les terminaisons au passé simple ou antérieur aux 1^{ère} et 2^e personnes du pluriel (*nous finîmes*).

⁸ Des verbes bien implantés dans l'usage conservent leur graphie : *appeler* et *jeter* et leurs composés, ainsi qu'*interpeler*.

⁹ Les monosyllabes *colle*, *folle* et *molle*, bien implantés dans l'usage, conservent leur graphie.

¹⁰ À l'exception des verbes de la même famille qu'un nom en *-otte* comme *botter* (*botte*).

¹¹ Les mots suivis d'un astérisque ne sont pas touchés par les rectifications orthographiques : ils servent de modèle.

¹² Les noms de végétaux maintiennent le suffixe *-ier* : *groseillier, mancenillier, vanillier*.